

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Identification : Revêtement extérieur et intérieur ignifuge
Panneau acoustique ignifuge (Sonosecur)
Isolant à toiture ignifuge

Fabricant : MATÉRIAUX SPÉCIALISÉS LOUISEVILLE INC.
161, rue St-Paul
Louiseville (Québec) J5V 2G9
Tél. : 819-228-2789
Fax. : 819-228-2845

Usage : Revêtement sur l'extérieur ou l'intérieur des montants dans
les constructions à ossature métallique ou de bois.

Isolant sur les toitures.

2. RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

Fiche préparée par : CASCADES INC.
CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT
404, Marie-Victorin
Kingsey Falls, Qc

Date de la préparation : Janvier 2002

3. COMPOSITION ET INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Adjuvant anti-flamme

Nom : Acide borique
Cas : 010043353
% en poids : 5 – 15 %
Limite d'exposition : Orale aiguë (DL50) : 3500 mg/kg (Rat)
Cutanée aiguë (DL50) : 2000 mg/kg (Lapin)

3.2 Base cellulosique et enduit

Ne contient aucun élément considéré comme dangereux ou figurant sur la liste des éléments divulgués dans la Loi fédérale sur les produits dangereux.

4. CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

État physique : Solide (Panneau massif)
Odeur : Aucune
Apparence : Panneau rigide, formats et épaisseurs variés
pH : 4.0 à 6.0 (suspension de 1.0%)
Masse volumique : 12.0 à 18.0 lb/pi³

Janvier 2009

5. RISQUES D'INCENDIES ET D'EXPLOSION

Explosif :	Non
Pyrophorique :	Non
Inflammable :	Non
Combustible :	Non
Oxydant :	Non
Réactivité :	Non
Peroxyde organique :	Non
Gaz comprimé :	Non
Incompatibilité :	Non
Décomposition hasardeuse :	Non
Conditions à éviter :	Non

6. INFORMATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET À L'ÉLIMINATION

Mesure à prendre en cas de projection : ramasser. Si le produit est en poussière ou en petits morceaux, balayer et mettre dans un récipient approprié.

Méthode d'élimination : peut être recyclé pour faire des matériaux en fibre de bois ou enfoui dans une décharge autorisée. Respecter les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

7. DONNÉES RELATIVES AUX RISQUES POUR LA SANTÉ

Information médicale

Précautions : Éviter tout contact avec les yeux.

Symptômes d'exposition : Irritation des yeux, de la membrane muqueuse, des voies respiratoires.
Peau sèche.

Données relatives à la toxicité

Orale :	Rat	LD ₅₀	3479 mg/kg
	Souris	LD ₅₀	3489 mg/kg

8. PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation :	Utiliser les techniques de ventilation générale. Le port du masque respiratoire est nécessaire lorsque la concentration de poussière excède la limite d'exposition de 50 mg/m ³ .
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité ventilées.
Gants :	Gants de travail ordinaires.
Vêtements :	Porter des vêtements lavables. Changer quotidiennement. Laver les vêtements avant de les reporter.

9. MESURES DE PREMIERS SOINS

Ingestion :	Si ingurgité, provoquer le vomissement immédiatement en donnant 2 verres d'eau et en mettant un doigt dans la gorge. Ne jamais rien donner à une personne inconsciente. Appeler un médecin.
Inhalation :	Sortir à l'air frais si la personne respire. Si elle ne respire pas, donnez la respiration artificielle de préférence le bouche à bouche. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Appelez un médecin.
Contact de la peau :	Lavez la partie atteinte à l'eau courante avec du savon. Bien rincer.
Contact des yeux :	Rincez immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin.

Ce produit étant un "article fabriqué", MATÉRIAUX SPÉCIALISÉS LOUISEVILLE INC. n'est pas tenue, au sens de la loi, de publier une fiche signalétique. La présente fiche est fournie à titre de service d'information à sa clientèle.

Les données et recommandations qu'elle contient sont censées être correctes. Cependant elle ne renferme aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude des données ou des résultats obtenus par l'utilisation de ses renseignements.